



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

NOTE A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS, ANIMATEURS DE STAND

Centenaire de la SMLH

Olympiades de la jeunesse SMLH



SOMMAIRE

1	OBJECTIFS ET ENJEUX	3
1.1	LES BUTS ET MISSIONS DE LA SMLH - LE PROJET ASSOCIATIF SMLH 2030.	3
1.2	BUT DU CENTENAIRE	3
1.3	BUT DES OLYMPIADES DE LA JEUNESSE	3
1.4	DATE ET LIEU	4
1.5	PLUS-VALUE POUR LE PARTENAIRE	5
2	CONCEPT DES OLYMPIADES	5
2.1	GRANDS PRINCIPES DU CHALLENGE	5
2.2	COMPOSITION DES EQUIPES	6
3	DEROULEMENT DES OLYMPIADES DE LA JEUNESSE	6
3.2	LES STANDS	6
3.2.1	DESCRIPTION DES STANDS	6
3.2.2	QU'EST-CE QU'UN STAND NUMERIQUE (MAI A SEPTEMBRE) ?	6
3.2.3	QU'EST-CE QU'UN STAND PHYSIQUE (LE 26 SEPTEMBRE) ?	6
3.2.4	ROLE DE L'ANIMATEUR DE STAND	7
4	PREPARATION – CALENDRIER	7
5 -	ANNEXES	8
5.1.	VUES D'ARTISTE – PROJET CONCEPT (JOURNEE DU 26 SEPTEMBRE AUX INVALIDES)	8



1 Objectifs et enjeux

1.1 Les buts et missions de la SMLH - Le projet associatif SMLH 2030.

La Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), association reconnue d'utilité publique comptant près de 45 000 membres légionnaires, célèbre en 2021 son Centenaire avec des activités officielles qui se dérouleront entre septembre 2021 et juin 2022.

Ces grandes missions sont :

- La solidarité et l'entraide,
- Le rayonnement de l'Ordre, des valeurs de la France et de sa culture,
- 4 grandes causes nationales de la SMLH rassemblées sous le label « La Légion d'honneur au cœur de la Nation - Renforcement de la cohésion nationale » : soutien de l'apprentissage et de la formation professionnelle, soutien des jeunes méritants, interventions dans les établissements scolaires, soutien des candidats à la naturalisation

1.2 But du Centenaire

Le centenaire de la SMLH est placé sous le haut-patronage du président de la République.

Il s'inscrit dans le cadre d'un **plan de communication global destiné à promouvoir la SMLH** et son projet associatif sur le court, moyen et long terme, auprès du grand public et de tous les décorés non encore adhérents. Il est une opportunité unique de faire la lumière sur les réalisations de nos prédécesseurs et sur la diversité et l'actualité de celles d'aujourd'hui.

C'est dans cet esprit qu'est organisé chaque événement qui doit autant que possible **intégrer la dimension du lien intergénérationnel** de l'action de la SMLH (transmission et solidarité). C'est donc naturellement et dans l'esprit du projet associatif SMLH 2030 que les activités du centenaire impliquent notre jeunesse, l'avenir de notre pays.

Un des événements marquant du centenaire de la SMLH est l'organisation à l'échelle nationale des « Olympiades de la jeunesse » fédérant un millier de jeunes en provenance de nos sections mais aussi de l'étranger.

1.3 But des Olympiades de la jeunesse

Cet événement national a pour enjeu de :

- **Diffuser les valeurs de solidarité chez les jeunes** français issus des départements de France métropolitaine et ultramarine,
- Brasser les profils et cultures mais aussi les générations,
- Inciter les jeunes participants à s'intéresser à différentes thématiques culturelles,
- Faire de ces jeunes les ambassadeurs de la SMLH dans leur environnement proche,
- Marquer les esprits de ce millier de jeunes par des activités séduisantes et structurées.



Les Olympiades de la jeunesse sont organisées en deux temps :

- **Une compétition numérique** qui dure 4 mois, via une plateforme de jeu accessible en permanence sur Internet,
- **Une compétition en présentiel** organisée à Paris (Hôtel national des Invalides).

Les Olympiades (numériques et en présentiel) sont construites sur les principes suivants :

- La **participation de 128 équipes départementales**.
- Une compétition **construite autour d'ateliers thématiques** (près de 80 stands) tenus par des professionnels (*animateurs*). Les équipes y relèvent des défis destinés notamment à développer leurs connaissances mais aussi la cohésion et la solidarité interne en leur sein.
- Des **thèmes d'ateliers déclinés des fondamentaux et valeurs de la SMLH**, tels qu'inscrits dans ses statuts et son projet associatif.
- Tous les membres de la SMLH ont un accès aux pages des animateurs sur la plateforme de jeu.

La compétition sera, lors de la journée « en présentiel » à Paris, agrémenté **d'activités connexes** le jour-même (conférences et échanges dans les différents espaces des Invalides).

Tous les membres de la SMLH sont invités à participer à la journée. L'Hôtel national des Invalides sera a priori ouvert au grand public (hors contexte de crise sanitaire susceptible d'imposer d'éventuelles restrictions) ce qui contribuera plus encore au rayonnement de la SMLH.

1.4 Date et lieu

Les Olympiades numériques se dérouleront **du 15 mai au 15 septembre 2021** sur une plateforme de jeu dédiée.

La journée en **présentiel** est programmé le **dimanche 26 septembre 2021**, date anniversaire de la création de la SMLH¹.

Il est organisé à **l'Hôtel national des Invalides**, lieu hautement symbolique et à l'impact fort auprès de la jeunesse, dans le strict respect des règles sanitaires²

¹ Le 26 septembre 1921 est créée la Société de la Légion d'honneur (SLH) qui deviendra la SEMLH, Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur en mars 1922.

² Si les conditions sanitaires ne permettaient pas à cet événement de se dérouler en raison d'une évolution de la pandémie du Covid-19, le siège reportera cet événement à une date ultérieure.



1.5 Plus-value pour le partenaire

- Visibilité et présentation du partenaire sur la plateforme de jeu pendant 4 mois lors de la période de préparation des 128 équipes,
- Forte couverture médiatique pendant la journée : communiqués et articles de presse, réseaux sociaux, interviews, reportages. Présence envisagée du président de la République,
- Favoriser une image de marque de qualité,
- Développement de notoriété auprès de nos légionnaires et de leurs familles,
- Contribuer aux actions du projet associatif de la SMLH.

2 Concept des Olympiades

2.1 Grands principes du challenge

Les Olympiades de la jeunesse se décomposent en deux temps :

- **Une phase de compétition numérique** (début mai au 15 septembre 2021), phase de préparation et d'entraînement sur une plateforme de jeu dédiée au projet et activée au printemps 2021. Les équipes entrent en compétition à distance **sur l'intégralité des 80 activités proposées** (stands) dont elles prennent connaissance du contenu et des organisateurs, présents aussi pour la journée aux Invalides.
En cas d'annulation ou de report de la journée du 26 septembre, des prix seront remis aux lauréats de la compétition numérique qui dure 4 mois.
- **Une phase de compétition en présentiel, à caractère évènementiel**, organisée le dimanche 26 septembre aux Invalides (Paris). Elle est notamment l'occasion pour les équipes de mettre en pratique les connaissances acquises lors de la compétition numérique. Tout au long de la journée, les équipes participent à plusieurs stands (6 stands sélectionnés en amont par chaque équipe selon un processus précis élaboré lors de la compétition numérique). Elles relèvent **les défis préparés pour la journée par les professionnels animateurs de stands**.

Des prix seront délivrés à la fin de la journée en fonction des résultats obtenus le jour-même mais aussi lors de la compétition digitale.

La transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire est au cœur de chaque activité. **L'esprit d'équipe** est le fil conducteur de l'activité au sein du stand. Les prix sont attribués aux équipes et non aux personnes.



2.2 Composition des équipes

Chaque équipe composée de :

- **8 jeunes âgés de 16 à 22 ans**
- **2 accompagnants**

3 Déroulement des Olympiades de la jeunesse

3.2 Les stands

Le stand, **terme générique**, est un module spécifique préparé et animé par un professionnel tout au long des Olympiades de la jeunesse et dès le début de la compétition numérique.

3.2.1 Description des stands

Les stands sont construits sur des thématiques déclinées de l'esprit des statuts et du projet associatif de la SMLH :

- **Solidarité,**
- **Mémoire et valeurs,**
- **Métiers.**

3.2.2 Qu'est-ce qu'un stand numérique (mai à septembre) ?

C'est une page Internet construite en 3 parties :

1^{ère} partie : Présentation du sujet du stand en lien avec la thématique

2^{ème} partie : Présentation du partenaire, spécialiste du sujet

3^{ème} partie : Défi numérique : questionnaires composés de questions à choix multiple (QCM) et de questions à choix unique (QCU) en lien avec les parties 1 et 2.

3.2.3 Qu'est-ce qu'un stand physique (le 26 septembre) ?

C'est un espace où le défi du sujet va se réaliser.

Structure du stand : Espace du défi et présentation du partenaire

Déroulement du stand : Toutes les 30 minutes, les équipes sélectionnées réalisent le défi proposé et marquent des points sur leur performance collective attribués par l'animateur du partenaire.

Conclusion : L'équipe ayant obtenu le plus de point remporte le défi du stand.



3.2.4 Rôle de l'animateur de stand

L'animateur :

- **Est un professionnel** et élabore en amont un défi en lien avec son activité et les valeurs portées par la SMLH. Son défi est le même pour toutes les équipes,
- **Prépare son stand et son contenu (défi et questionnaires)**, de mai à septembre,
- **S'approprie la plateforme de jeu** de la compétition numérique. Un guide d'utilisation de la plateforme lui est remis,
- **Accueille entre 6 et 10 équipes maximum** sur son stand lors de la journée aux Invalides, **organise le défi** dans le temps imparti (30 minutes),
- **Attribue** des points à l'équipe,
- **Fournit le matériel** nécessaire à la bonne réalisation du défi lors de la journée aux Invalides.
- **Fournit un lot** pour l'équipe gagnante de son stand.

4 Préparation – Calendrier

Les animateurs sont invités à fournir à l'adresse mail centenaire@smlh.fr :

- Présentation et contenu (textes, vidéos, images, podcasts, PDF...) sur le sujet du stand et l'activité du partenaire.

Les animateurs auront un accès sur la plateforme de jeu pour créer leurs questionnaires directement en ligne.

- Un descriptif (préparation et réalisation) du défi que les équipes auront à réaliser sur leur stand pour la journée en présentiel.

Dates importantes :

- Confirmation de participation des animateurs **au plus tôt**.
- Validation du contenu de l'animateur et des questionnaires pour la compétition numérique, **avant le 30 avril 2021**.
- Finalisation et validation du défi du stand pour la journée, **avant le 30 juillet 2021**.

Les modalités de participation sont à définir avec l'équipe centenaire. Pour plus de renseignements veuillez contacter centenaire@smlh.fr.



5 - ANNEXES

5.1. Vues d'artiste – Projet concept (journée du 26 septembre aux Invalides)



